

CONSIGNES DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Ces consignes devront être communiquées à et appliquées par les salariés et sous-traitants en place sur les chantiers de COSYLVAL :

Respecter les CONSIGNES DE PASSAGE

En utilisant les places de dépôts et les itinéraires de sortie des bois indiqués, en n'utilisant pas le terrain d'autrui sans autorisation.

Conserver la QUALITE DE L'ECOLEMENT DE L'EAU

En choisissant du matériel et des techniques de franchissement adaptés, en ne déversant aucune substance dans les cours d'eau et plans d'eau, en façonnant les arbres abattus en dehors de ces zones, en n'appliquant aucun produit agro-pharmaceutique à proximité.

Conserver les SOLS

En choisissant du matériel (charge des porteurs), des techniques (utilisation des cloisonnements, application des rémanents sur les lieux de passages) et une période d'intervention (en fonction de la météorologie) adaptés.

Respecter les ARBRES D'AVENIR

En évitant, lors de l'abattage et du débardage, les blessures des arbres d'avenir désignés, et en préservant la régénération naturelle existante.

Préserver LA FAUNE ET LA FLORE

En prenant des précautions particulières dans les zones remarquables signalées par COSYLVAL.

Respecter les RESEAUX EXISTANTS

En ne stockant aucun bois sous les lignes basse tension ou sur des voies de gaz.

Remettre en l'état LA DESSERTE ET LE PARTERRE DE COUPE

Entretenir LES ENGINS MECANQUES ET LE MATERIEL UTILISE

En forêt, le réaliser à l'écart des cours d'eau, plans d'eau et fossés et stocker carburants et lubrifiants à l'extérieur des périmètres rapprochés des captages d'eau et des zones de manœuvre des engins.

Evacuer les DECHETS

Emballages, chaînes, flexibles, pneus et huiles sont récupérés, évacués hors forêts et éliminés.

Eviter les RISQUES NATURELS

En ne brûlant pas les rémanents, sauf sur consignes particulières de COSYLVAL.

Respecter le PATRIMOINE ET LE PAYSAGE

En prenant des précautions particulières sur les sites signalés par COSYLVAL, en démembrant les rémanents et en les évacuant hors des chemins publics et sentiers de randonnée.

Tous incidents, et notamment ceux pouvant avoir des conséquences sur l'environnement, doivent être signalés dans les plus brefs délais à COSYLVAL, en contactant votre technicien de secteur, ou le siège de COSYLVAL au 03 88 19 17 55.

CONSIGNES DE SECURITE

Ces consignes devront être communiquées à et appliquées par les salariés et sous-traitants en place sur les chantiers de COSYLVAL :

✓ Porter ses EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Casque de couleur vive avec visière
+ écran de protection (ou lunettes)
+ atténuateur de bruits



Gants



Chaussures ou bottes de sécurité :
- antidérapantes
- antiécrasement
- anticoupure



Pantalon anticoupure



✓ Respecter des DISTANCES DE SECURITE ENTRE OPERATEURS

✓ Respecter les DISTANCES DE SECURITE A PROXIMITE DES RESEAUX

Réseau		Périmètre	Activités interdites
GAZ	Distribution de gaz enterrée	2 m	- Circulation véhicule hors voirie avec PTRAs > 3,5 t - Plantation, dessouchage
	EAU	Pompage d'eau	50 m
	Distribution et stockage d'eau enterrés (en écoulement libre)	10 mètres (+1m par m de prof.)	- Drainage, sous solage, curage fossés
	Distribution et stockage d'eau enterré (sous pression)	2 m (+1m par m de prof.)	- Plantation, dessouchage
Conduites de gaz, d'hydro-carbure ou de produits chimiques		15 m	- Circulation véhicule hors voirie avec PTRAs > 3,5 t - Drainage, sous solage, curage fossés - Plantation, dessouchage
Télécom	Lignes souterraines	2 m	- Drainage, sous solage, curage fossés - Plantation, dessouchage
	Lignes aériennes	3 m	
EDF	Lignes BT (220 /380 V) et HT A (20000V)	3 m	Toutes
	Lignes HT B (50000 V)	5 m	Toutes
	Lignes élect. souterraines	1,5 m	Drainage, sous solage, curage fossés

EN CAS D'URGENCE

1- Protéger la victime

2- Alerter les secours

-  **POMPIERS : 18**
-  **GENDARMERIE : 17**
-  **SAMU : 15**
-  **N° d'appel unique : 112**
(à utiliser avec les portables quelle que soit la nature du sinistre)

3- Prévenir COSYLVAL

Au siège au 03 88 19 17 55, ou votre technicien de secteur habituel

Le message d'alerte

Indiquer :

- votre nom
- le n° de téléphone que vous utilisez
- le lieu de l'accident et les possibilités d'accès
- la nature de l'accident
- le nombre et l'état des victimes

NE RACCROCHEZ JAMAIS LE PREMIER